

Football/Panthères du Gabon/Invitées au tournoi King's Cup 2018 en Thaïlande

On s'achemine vers un forfait

A.M.
Libreville/Gabon

COMPÉTITION internationale de football organisée par la Fédération thaïlandaise de football (FAT), la King's Cup, créée en 1968, regroupe chaque année un certain nombre de pays. Pour cette édition 2018, le Gabon y a été invité au même titre que les Émirats Arabes Unis et la Slovaquie pour se joindre au pays organisateur : la Thaïlande. Programmés dans le calendrier FIFA, les matches de ce tournoi, si tant est

que les Panthères y participent, doivent normalement servir de préparation en vue des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (Cameroun-2019) qui vont reprendre leur droit en septembre 2018, peu après la Coupe du monde. Mais il se sussure que la sélection gabonaise pourrait ne pas prendre part à ce tournoi dont le tirage au sort a été effectué le 26 février dernier. Les Panthères ont pour premier adversaire, la Thaïlande, pays hôte avant d'affronter le vainqueur ou le perdant de la rencontre Émirats Arabes Unis-Slo-

vaquie. Ce possible désistement serait lié aux difficultés financières que rencontre le Gabon. C'est du moins ce que l'on évoque dans les couloirs du ministère des Sports. Mais des indiscretions font état de ce que certains, tapis dans l'ombre, ne veulent pas voir l'actuelle équipe fédérale conduire la délégation gabonaise en Thaïlande pour ne pas qu'elle s'appuie sur une éventuelle performance de l'équipe nationale comme argument de campagne en vue de l'élection du 31 mars prochain.

Ces mains noires oublient sûrement qu'une non-participation des Panthères, va forcément écorner l'image du pays, en plus des pénalités financières qui peuvent en découler eu égard au règlement de ce tournoi. Cette manière d'opérer peut, à la longue, rendre difficile la possibilité de trouver un sparring-partner pour se préparer en vue de la CAN à venir.

Ainsi que le montre cette image, l'arrivée des Panthères en Thaïlande est actée pour les organisateurs.



Photo : D.R

National-Foot 1/Match en retard/Akanda FC - Mangasport

Dame pluie interrompt les débats



Photo : SYLLA

Les officiels tatent l'état du terrain avant l'interruption de la rencontre.

J.A.L.
Libreville/Gabon

DE la sueur, du sang (Florent Ngouandzela blessé dans un choc contre le genou de Dominique Coulibaly), des vendanges (deux duels perdus par Giovanni Ipami devant Constant Manon), une grosse averse qui gorge d'eau l'aire de jeu du stade Augustin-Monedan et contraint le directeur de la partie, Jonas Mbody, à l'interrompre avant l'heure de jeu, alors que le score était vierge. Il était écrit que l'opposition entre Akanda FC et Mangasport, délocalisée du stade de Nzeng-Ayong pour l'enceinte susmentionnée, accoucherait d'un report à une date que la Linafp va déterminer, en accord avec les deux clubs

concernés. La réunion entre les trois parties a abouti à la conclusion que la suite du premier face-à-face entre les Mineurs et les Akandais se dispute cet après-midi à 14 heures, sur les mêmes installations. Kevin Djony, l'entraîneur de Mangasport, à qui il ne reste qu'un changement devra trouver la formule pour déjouer, lors des 34 minutes restantes, les plans de son homologue Michel Mbatchi Ngoma. Et confirmer ses bonnes dispositions contre un adversaire souvent dominé à Libreville. Un tout autre résultat sera la confirmation de la passe difficile traversée par Edmond Mouélé et ses coéquipiers, depuis leur fin de campagne prématurée en coupe la Confédération africaine de football.

Fiche technique

National-Foot 1 2017-2018
Akanda FC - Mangasport :
Arbitre : Jonas Mbody
Nombre de spectateurs non communiqué
Temps chaud, puis pluvieux
Akanda FC : C. Manon - Yika, Mouandja, Angue Mezui, M. Akue - F. Kombila, C. Mouélé, Leyigui (cap) - D. Coulibaly (Biyenzi, 52e), Njotcho, R. Ogoula
Entraîneur : M. Mbatchi Ngoma
Mangasport : Ngouandzela (Kantsouga, 42e) - E. Mouélé (cap), S. Keita, Ngoran Kouassi, Etoua Andoume (Ibouesse, 46e) - Obia Pieme, Bitsaka, Miyogho - Ipami, Hassan, Ntsitsigui
Entraîneur : K. Djony

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CABINET DU MINISTRE D'ÉTAT
SECRETARIAT GÉNÉRAL

N° 168 /MITPAT/CABME/SG



COMMUNIQUE

Le Ministre d'Etat, Ministre des Infrastructures, des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire, porte à la connaissance de tous les artisans et opérateurs exerçant dans le secteur de la briqueterie que le Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (LNBTPG) mènera une opération de recensement et d'encadrement de leurs ateliers, à partir du lundi 12 mars 2018.

Aussi, les concernés sont priés de se présenter à la base des Travaux Publics, sise derrière le Camp de Police de Libreville, munis des pièces afférentes à leur activité : Patente, Agrément, Fiche circuit et Pièce d'identité en cours de validité.

Cet enrôlement, qui débutera à Libreville et ses environs, avant de se poursuivre à l'intérieur du pays, est obligatoire pour tous les opérateurs de ce secteur.

Les récalcitrants s'exposent aux sanctions prévues par la loi.

L'objectif étant, pour les opérateurs du secteur de la briqueterie, de répondre aux normes de fabrication des matériaux de construction en République Gabonaise.

Fait à Libreville, le 06 MARS 2018

Le Ministre d'Etat
Jean-Pierre OYIBA

POUR TOUTE INFORMATION



Contacts: 06 29 92 20/04 32 62 20